I.S.S.N : 0758-2374

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 95 F.

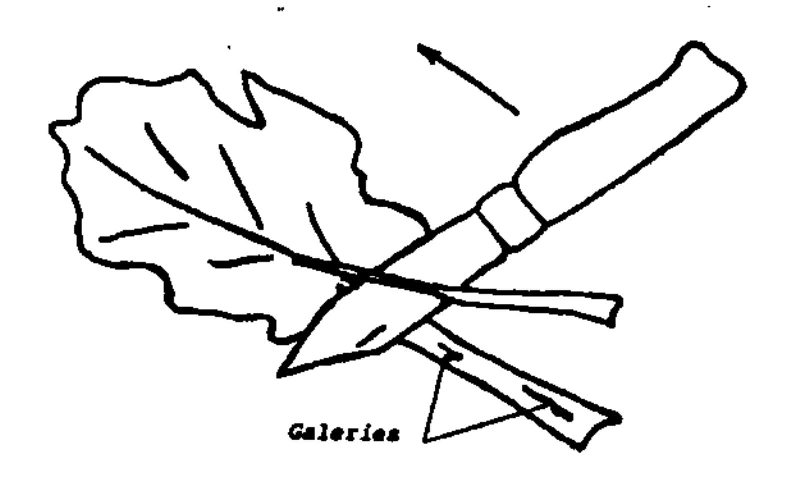
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38
Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 1 - 15 février 1984 EDITION "GRANDES CULTURES"

## COLZA

### ALTISES - CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL ➧ PEU DE LARVES

Essentiellement sur les parcelles non protégées à l'automne par un traitement insecticide (il s'agit surtout des régions où le charançon du bourgeon terminal n'est pas présent).




- REALISER DES SONDAGES SUR 50 PLANTES prises au hasard dans la parcelle
- INTERVENIR SI 2 PIEDS SUR 3 AVEC AU MOINS UNE LARVE.
- Utiliser l'un des produits suivants :
  . oléoparathion (nombreuses spécialités) 300 g ma/ha
  . parathion méthyl formulation huileuse 350 g ma/ha
- Réaliser le traitement dès que possible : profiter d'une période de beau temps.

### DÉSHERBAGE : TRAITEMENTS DE RATTRAPAGE CONTRE LES REPOUSSES DE CÉRÉALES

#### ➧ REPOUSSES DE CEREALES ABONDANTES CET AUTOMNE (surtout orges hiver et escourgeons)

Cela est dû essentiellement aux conditions météorologiques très sèches des mois de juillet et août, qui n'ont pas permis la levée de ces adventices et ont rendu difficiles la préparation des terres. Suite aux pluies orageuses qui se sont produites à partir du 28 - 30 août, ces repousses sont apparues dans les cultures de colza, surtout celles semées avant cette date.

#### ➧ HERBICIDES PAS TOUJOURS EFFICACES

. Les herbicides utilisés en pré-semis et post-semis pré-levée ont eu souvent des efficacités insuffisantes excepté commodor à la dose de 5 l/ha.

. Les traitements de rattrapage réalisés pendant le mois de septembre n'ont pas toujours donné satisfaction. De nombreux cas d'échecs ont été enregistrés avec Fervin ; les doses d'emploi de cette spécialité, le stade de développement de ces repousses, les conditions météorologiques au moment de l'application expliquent en partie ces échecs.

. Des traitements toujours de rattrapage, réalisés plus tardivement en octobre-novembre n'ont pas toujours donné de bons résultats : les conditions météorologiques sèches des mois de novembre-décembre ne permettant pas l'action des spécialités utilisées (Léguram PM - Kerb 50).

#### ➧ DES INTERVENTIONS DE RATTRAPAGE PEUVENT ETRE NECESSAIRES AU PRINTEMPS :

Les réaliser comme suit :

✶ SPECIALITES UTILISABLES :

*Fervin* : *0,75 à 1 kg plus 3 litres d'huile Schering*
*Fervinal* : *1,5 à 2 litres plus 3 litres d'huile Schering*
*Fusilade* : *1,0 à 1,25 litre plus 1 litre d'huile Actiplus*

Respectez les conditions d'emploi de ces produits.

✶ TRAITEMENTS DES LA REPRISE DE VEGETATION EN CONDITIONS POUSSANTES.



Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : J. SOMDEY - Commission Paritaire de Presse N° 1700 AD

# CEREALES

## SOUCHES DE PIETIN-VERSE RESISTANTES AUX "BENZIMIDAZOLES"

(bénomyl, carbendazime, thiophanate-méthyl)

Note nationale ITCF - SPV - INRA

Les travaux menés en 1983 par l'Institut technique des céréales et des fourrages, le Service de la protection des végétaux, l'Institut national de la recherche agronomique et les firmes concernées, confirment et complètent les résultats des premières investigations déjà réalisées par ces organismes en 1982 au sujet de la résistance du Piétin-verse aux « benzimidazoles » sur céréales, à savoir :

— la présence de souches résistantes est confirmée en culture ; leur fréquence peut être liée à la répétition, au cours des campagnes passées, de traitements à base de « benzimidazoles » ;

— les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans le Nord et le Bassin parisien. La moitié Sud de la France ne semble pas concernée par ce problème actuellement ;

— la présence de ces souches a entraîné, cette année, une certaine baisse, voire même parfois, une perte d'efficacité sur Piétin-verse des traitements effectués avec ces « benzimidazoles » ;

— cette baisse d'efficacité a eu pour conséquence de réduire les gains de rendement de manière plus ou moins importante selon les situations ;

— dans d'autres cas au contraire, ces pertes d'efficacité des « benzimidazoles » n'ont eu qu'une incidence limitée sur les rendements. On peut expliquer ces résultats par le fait que les attaques de Piétin-verse ont souvent été tardives (attaques dites « de printemps ») et que la disponibilité en eau des céréales a été très suffisante jusqu'en fin mai, ce qui a limité les phénomènes d'échaudage dus au Piétin-verse qui auraient encore pu être agravés par la sécheresse ultérieure ;

— la présence de souches de Piétin-verse résistantes aux « benzimidazoles » nous semble donc devoir faire courir un risque aux céréales, en particulier dans les situations (imprévisibles actuellement) dans lesquelles le champignon viendrait à se développer dès la fin de l'hiver et où la céréale aurait également à subir l'effet de conditions climatiques plus sévères qu'en 1983.

Ces conditions amènent à préciser la stratégie de lutte contre le Piétin-verse pour 1984.

## LES PARCELLES CONCERNÉES

**Parcelles avec risque de Piétin-verse** (quel que soit le type de souche)

Rappelons les situations dans lesquelles les risques de dégâts dus au Piétin-verse sont élevés :

— semis précoce, blé sur blé, variété sensible, culture dense, hiver doux et humide ;

— lorsque une talle sur cinq est touchée par le Piétin-verse en début de montaison.

**Parcelles avec risque de Piétin-verse résistant aux « benzimidazoles »**

Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de Piétin-verse au niveau de chaque parcelle. Sont ici concernées :

— les parcelles qui se situent essentiellement dans le Nord et le Bassin parisien ;

— les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des « benzimidazoles » les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : dose suffisante, époque d'application pas trop précoce, plutôt « 2 nœuds » que « redressement-1 nœud », absence de lessivage du produit...) ;

— les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des « benzimidazoles » au cours des campagnes passées.

## COMMENT TRAITER

### Epoque d'intervention

La lutte contre le Piétin-verse doit être le plus souvent effectuée au stade « 1 à 2 nœuds ». Il faut réserver les traitements précoces (au stade « redressement ») pour les situations dans lesquelles on observe, dès ce stade, une talle sur cinq atteinte au niveau de l'avant-dernière gaine. Il s'agit de cas exceptionnels qu'on aurait tort de généraliser si l'on veut limiter le risque de développement de la résistance.

### Choix du produit

• *Situations avec souches résistantes aux « benzimidazoles »*

Dans ces parcelles, la lutte contre le Piétin-verse doit être menée actuellement avec des spécialités à base de prochloraz. Il n'existe pas actuellement de souches de Piétin-verse résistantes à cette matière active.

A l'épiaison, l'ensemble des spécialités actives sur les maladies des dernières feuilles et des épis peut ensuite être utilisé (qu'elles apportent ou non des « benzimidazoles » ou du prochloraz).

• *Situations sans souches résistantes aux « benzimidazoles »*

Les spécialités recommandées apportent soit un « benzimidazole », soit du prochloraz, en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage.

En montaison comme à l'épiaison, l'alternance de produits apportant ou non des « benzimidazoles » pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

D'une façon générale, on peut remarquer que c'est la première fois en France que l'on voit apparaître, sur céréales, des problèmes de souches de champignons parasites résistantes à des fongicides. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes de ce type pour d'autres maladies. Raison de plus pour éviter les traitements systématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement.

Pour cela, il faudra se reporter, dans chaque région, aux conseils de l'ITCF et aux Avertissements agricoles du SPV. ■